

SOCIETE NEW BODY LINE SA.



RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO
DU 15 MAI 2019 A 10H A L'IACE

Première résolution

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018, l'assemblée générale ordinaire approuve le dit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution:

Après lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution:

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018, L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2018 comme suit :

Libellé	Montant DT
Résultat de l'exercice	2 741 929,274
Résultats reportés	26 272,00
Total bénéfice à répartir	2 768 201,274
<u>Affectation pour :</u>	
Réserve Légale	0
Réserves facultatives	-217 961,274
Reliquat sur le bénéfice 2018 à répartir	2 550 240,000
Dividendes à distribuer soit 0,600 dinars par action correspondant à 60% du nominal	-2 550 240,000
Nouveau report à nouveau	0,000

La mise en payement du dividende s'effectuera à partir du 14 Aout 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution:

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle à allouer aux différents membres du Conseil d'Administration, sous forme de jetons de présence à raison de 2 000 dinars nets par administrateur. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Septième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver la création d'une filiale de la société NEW BODY LINE en Egypte avec un investissement maximal de 2.000.000 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Président-Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité